

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Finances

Ministère de l'industrie et de  
la promotion des Investissement

Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière « ANIREF »  
Direction Régionale ANIREF de Tlemcen



## AVIS DE CONCESSION AUX ENCHERES PUBLIQUES RESTREINTES

Vous êtes un investisseur à la recherche d'un bien immobilier au niveau de la wilaya de Tlemcen pour y implanter votre projet d'investissement.

Il est porté à votre connaissance qu'il sera procédé, en date du 27 janvier 2010 à partir de 10h au siège de la direction des Domaines de Tlemcen, à la concession, par voie d'enchères publiques restreintes avec admission de soumissions cachetées, des actifs dont les caractéristique sont reprises ci-dessus :

Lot N°	Désignation du bien	Superficie (m2)		Mise à prix DA (Redevance annuelle)	Investissement à réaliser
		Terrain	Bâti		
01	Ex ECT Zone Industrielle de Tlemcen	24 836	4 298	8 290 302	
02	Ex SERELEC Zone d'Activité Remchi	5 337	456	1 913 264	Investissement
03	Ex GBA Zone d'Activité Remchi	30 061	10 300	16 018 078	revêtant un
04	Ex SODIGE Zone d'activité de Ghazaouet	9 044	-	1 582 700	caractère industriel

### Conditions de participation :

Seules les personnes ayant retiré cahier des charges contre paiement de 2000 DA auprès de l'inspection des Domaines de Tlemcen ou de Ghazaouet, pour ce qui est du bien SODIGE, peuvent participer à l'adjudication.

Les cahiers des charges doivent être dûment renseignés et revêtus de la mention « **lu et approuvé** ».

Dépôt d'un cautionnement égal à 10% du montant de la mise à prix, libellé au profit du chef de l'inspection des Domaines de Tlemcen ou du chef d'inspection des domaines de Ghazaouet.

Le dépôt, éventuellement, des soumissions cachetées, sur papier timbré, dont un modèle est annexée au cahier des charges, établi sous double pli fermé portant la mention « **NE PAS OUVRIR, CONCESSION DE L'ACTIF RELEVANT DE ..... LOT N°.....** » S'effectue au niveau de la Direction des Domaines de Tlemcen, au plus tard la veille de l'adjudication.

Disposer d'un projet d'investissement revêtant un caractère industriel.

### Conditions de la concession :

Durée de la concession : 33 ans, renouvelable deux fois. Sans garantie.

Les visites des biens immobiliers sont autorisées tous les jours ouvrables, entre 9 h et 16h jusqu'à la veille du déroulement de l'adjudication.

Pour toutes informations complémentaires, prière de s'adresser :

- Direction Régionale ANIREF Tlemcen : 043 38 32 70.
- Direction des Domaines de la wilaya de Tlemcen : 043 20 56 80.
- Inspection des Domaines de Tlemcen : 043 26 30 52.
- Inspection des Domaines de Ghazaouet : 043 32 66 99.